



Saignelégier, le 2 septembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Danger en cours de chargement : les batteries Lithium-Ion sous l'œil des Établissements cantonaux d'assurance romands

Les batteries Lithium-Ion sont omniprésentes dans notre quotidien. Devenues des objets de consommation courants, elles n'en demeurent pas moins des réservoirs de concentré d'énergie qui peuvent se révéler dangereux si elles sont mal utilisées.

« Adoptez les bons réflexes ! attention-batteries.ch »

La nouvelle campagne de prévention des ECA dispensera ces prochaines semaines les conseils utiles pour l'utilisation en toute sécurité des batteries Lithium-Ion pendant tout leur cycle de vie.

Du téléphone portable aux écouteurs sans fil, en passant par les vélos et trottinettes, enceintes audio, cigarettes électroniques ou montres connectées, chacun peut se rendre compte du nombre d'appareils munis de batteries et de chargeurs en sa possession.

Ces objets sont d'une utilité et d'une praticité indiscutables. Il faut pourtant garder à l'esprit qu'ils renferment de grandes quantités d'énergie. En cas d'emploi inapproprié, ils peuvent générer des incendies subits, violents et destructeurs. Utiles et pratiques, ces objets renferment de grandes quantités d'énergie. Leur emploi requiert une attention toute particulière afin d'éviter leur surchauffe, qui peut aboutir à un embrasement.

La campagne des ECA vise à rappeler certains principes de base pour minimiser le risque dans la manipulation des batteries. Ces bons réflexes sont présentés en suivant le cycle de vie des batteries :

- A l'**achat**, en cas de renouvellement de chargeurs ou de batteries, privilégier le matériel original dédié et utiliser un chargeur d'une puissance correspondante à celle supportée par votre appareil,
- lors du **stockage**, les conserver dans un lieu adéquat (sec et sans grande amplitude thermique) et à bonne température (10 à 30 degrés),
- lors de la **recharge**, les garder sous surveillance,
- pendant l'**utilisation**, veiller aux chocs et à l'exposition prolongée à la chaleur,
- et au moment du **recyclage**, les rapporter aux points de vente ou dans une centrale de tri des déchets.

Si, malgré ces bonnes pratiques, une surchauffe, une déformation, une émanation de fumée ou une odeur suspecte apparaissent, la situation devient sérieuse et il faut agir de manière adéquate !

Diffusée via les médias traditionnels, en programmation et relayée par les réseaux sociaux, cette campagne débutera le 2 septembre et durera deux mois. Elle oriente sur le site www.attention-batteries.ch.

Renseignements complémentaires : Monique Paupe, T+41 32 952 18 63, monique.paupe@eca-jura.ch